

L'ancien monastère accueille une ombrière photovoltaïque en autoconsommation collective



L'ombrière installée sur le parking de l'ancien monastère procure de l'ombre à quelques véhicules mais permet d'envisager un avenir plus propre pour la planète. Photo Société Hélioscop

La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) du nouveau monastère a inauguré, le 24 juillet, la première ombrière photovoltaïque en autoconsommation collective d'une surface de 180 m² pouvant accueillir une dizaine de véhicules sur son parking.

Initiée par Acoprev, site pilote européen pour l'autoconsommation collective rurale sur la vallée de Quint, l'ombrière photovoltaïque en autoconsommation collective n'a pas seulement vu le jour mais sera un symbole de collaboration et d'innovation pour la transition énergétique locale. L'idée d'une installation durable pour le monastère de Sainte-Croix, qui germait depuis des années dans les esprits, est devenue réalité sous la forme d'une installation photovoltaïque d'une capacité de 36 kWc, installée par la société Hélioscop de Livron-sur-Drôme, parfaitement intégrée au parking du

monastère. Une coopération locale et l'innovation pour un avenir plus vert et plus énergétiquement indépendant.

● Un projet complexe mais nécessaire

Frédéric Sauvage, directeur de la SCIC du nouveau monastère, dont l'objectif à moyen terme étant également de devenir autonome en électricité, souligne l'importance de ce projet précisant que « ce projet a du sens pour la SCIC qui, il y a trois ans, a entamé sa transition énergétique en abandonnant le chauffage au fioul pour une chaudière à bois décarbonnée ». Une ambition désormais rendue possible grâce à cette installation innovante.

La conception de cette ombrière photovoltaïque n'a pas été une tâche simple et a nécessité l'engagement de multiples parties prenantes, incluant architectes, paysagistes et autorités locales comme la mairie de Sainte-Croix. Olivier Girard, représentant d'Acoprev,

explique que « cette installation est non seulement connectée au réseau Enedis mais offre également la possibilité aux sociétaires d'Acoprev, incluant le monastère, d'acheter l'électricité produite ».

● Un projet intégré et respectueux du patrimoine

La réussite de ce projet réside également dans son intégration harmonieuse au patrimoine local grâce au travail des experts du paysage et des architectes des Bâtiments de France, qui a réussi à préserver l'esthétique des jardins historiques du XII^e siècle tout en introduisant une technologie moderne et durable.

Alain Vincent, fondateur d'Acoprev, met en lumière l'importance des délibérations menées par les commissions locales, illustrant « la synergie entre la commission bâti et la commission jardin, démontrant ainsi que l'innovation peut respecter et même enrichir notre patrimoine ».

Hubert Remillieux, directeur d'Acoprev, satisfait de cette réalisation dira que c'est un modèle pour l'avenir : « Ce projet montre qu'une organisation locale peut contribuer à la résilience de la région, même en période de crise ».

« Cette initiative, initialement limitée à six communes, pourrait inspirer d'autres régions à suivre cet exemple de durabilité et de réussite. »

Gérard Dellinger, cofondateur d'Acoprev

● **Frédéric Garcia**